

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 21 (1933)
Heft: 86

Artikel: Pilleurs de tombes dans l'Égypte ancienne
Autor: Nagel, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PILLEURS DE TOMBES DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE

En Egypte le touriste le plus superficiel est toujours frappé de voir tout ce qu'on a fait pour les morts. Presque tous les monuments que l'on montre, presque toutes les choses qui s'imposent à la vue ont été faites pour les morts. Une étude plus approfondie ne dissipe pas cette première impression. Examinez n'importe quelle collection d'antiquités égyptiennes vous pouvez être sûrs que les trois quarts, peut-être même les neuf dixièmes des objets qui s'y trouvent ont été directement ou indirectement en relation avec les morts.

Si haut que l'on remonte dans la civilisation égyptienne on peut relever les soins dont on entourait les morts. Dès la période pré-historique on leur fait des tombes, cela va sans dire, mais on ne se borne pas à les ensevelir dans le sable, à côté d'eux on dépose quelques provisions qui doivent les nourrir dans l'Autre Monde, on enterre avec eux leurs armes et leurs objets de parure. Mais c'est encore trop peu pour les Egyptiens ; ils croient à une vie après la mort, mais cette vie n'est pas purement immatérielle, il est nécessaire que le corps se conserve pour que le mort garde sa personnalité au delà de la tombe. Si le corps est complètement détruit ce qui reste d'âme ne peut devenir qu'un esprit malfaisant. Au travers des siècles les Egyptiens vont lutter contre la décomposition des corps et trouver des moyens toujours plus perfectionnés de conserver ce corps si précieux ou tout au moins de le remplacer par quelque chose de moins fragile. Avant même de commencer à momifier le corps, on se borne à modeler en plâtre le visage, ou plus exactement à recouvrir le visage d'une mince couche de plâtre pour conserver les traits, partie

la plus essentielle de la personnalité. Puis on commence à momifier. Les premiers essais sont bien informes et il faut attendre le Nouvel Empire pour trouver des momies qui en soient véritablement. Le corps est vidé des entrailles et desséché par des substances dont la principale est le natron. La peau se conserve mais le visage n'a en général rien de vivant. Les procédés se perfectionnent, on veut que le corps mort ait une plus grande ressemblance avec le corps vivant ; sous la peau on glisse des tampons de paille ou d'étoffe pour donner davantage l'apparence de la vie et l'on obtient ainsi des momies qui ont presque l'air vivantes. Ces procédés étaient coûteux et seuls les rois et les grands de ce monde pouvaient se procurer ce luxe. Le commun des mortels devait se contenter à moins de frais : un simple bain de natron desséchait la peau et le corps était emmailloté de bandelettes et déposé dans son cercueil. Si par hasard vous trouvez un de ces corps, à première vue on ne peut le distinguer d'une momie véritable, mais écartez les bandelettes et vous ne trouverez que les os, un peu de poussière et quelques lambeaux de peau parcheminée.

C'est à une époque assez basse et déjà bien près de la domination grecque que les Egyptiens sont arrivés à faire de très belles momies. S'il n'avaient eu que ce moyen de conserver les corps pour l'Autre Monde ils auraient été bien misérables. Heureusement le corps pouvait se remplacer par quelque chose de moins périssable. Une statue bien faite pouvait tout aussi bien assurer l'immortalité à l'âme et lui servir de support dans l'Autre Monde. Dès l'Ancien Empire on déposait dans la tombe quelques statues, dans un recoin bien caché à l'abri des déprédatrices. Parfois même on se bornait à déposer des têtes sculptées, la partie remplaçant le tout, l'effet était le même. Ces statues de bois ou de pierre, peintes au naturel, qu'elles soient des chefs-d'œuvre dignes d'orner le musée le plus beau ou des images informes, ces statues suffisaient à assurer au mort la vie au delà de la tombe.

Je ne mentionne qu'en passant les offrandes alimentaires que l'on déposait dans la tombe ou que l'on venait y apporter les jours de fêtes. Ces offrandes pouvaient être remplacées par des objets en pierre ou en bois, ou même par de simples représentations sur les parois de la tombe. En cas de nécessité, une simple formule qu'on demandait de répéter à haute voix à quiconque passait devant la tombe faisait le nécessaire. La seule parole suffisait à assurer au mort sa nourriture abondante.

Essayer de conserver le corps, lui préparer un substitut ne suffisait point encore à l'Egyptien, il fallait mettre corps et statues à l'abri des intempéries, à l'abri des pillards surtout, bêtes et gens. La tombe n'était primitivement qu'une simple fosse creusée dans le sable. Peu à peu elle se perfectionna. On creusa un puits de plusieurs mètres dans le rocher et c'est au fond de ce puits que s'ouvrait le caveau où était déposé le corps. Au-dessus s'élevait toute une construction, simple amoncellement de matériaux au début, mais dans lequel plus tard s'ouvrirent des chambres de plus en plus nombreuses, destinées au culte funéraire. Pour les simples particuliers hauts placés c'étaient déjà des constructions imposantes. Pour les rois ce sont les pyramides que tous les siècles ont rangées au nombre des merveilles du monde, véritables montagnes de pierres qui devaient simplement protéger un cadavre. Il faut les avoir vues de près, il faut même en avoir fait l'ascension pour se rendre bien compte de leur masse plus qu'imposante. On a de la peine à se figurer la somme de travail qu'il a fallu pour amener ce nombre incommensurable de pierres énormes. Même dégradées et dépouillées de leur revêtement de calcaire fin ou de granit, elles sont grandioses et impressionnantes. La masse de pierre ne suffisait pourtant pas à assurer le repos du cadavre. Il reposait dans un sarcophage au milieu d'un caveau fait de pierres énormes assemblées à joints vifs, mais avec tant de soin que c'est avec peine que l'on distingue la ligne des joints. L'entrée des couloirs soigneusement dissimulée sous le revêtement pouvait toujours être découverte ; les couloirs eux-mêmes étaient coupés de herses énormes formées d'un immense bloc de granit qui venaient à plusieurs endroits fermer hermétiquement le couloir. Fermeture si solide que les voleurs pour pénétrer à l'intérieur ont dû creuser des tunnels dans le corps même de la construction pour contourner ces barrières de granit. Il faut par exemple, avoir vu la simplicité et l'ingéniosité de ces fermetures, dans telle pyramide déblayée pour le Service des antiquités par notre compatriote M. Gustave Jéquier, pour bien se rendre compte du soin que les rois mettaient à protéger leur dépouille mortelle. Les particuliers même les plus riches ne pouvaient en faire autant, mais ils prenaient le plus de précautions possibles.

Leur masse même rendait les pyramides trop visibles et les exposait trop à la convoitise du populaire et l'expérience avait montré qu'elles n'étaient point inviolables. Au Nouvel Empire on cherche au contraire à dissimuler le plus possible les tombes des rois. Les

temples où se célébrait le culte en leur honneur restaient à proximité des terres cultivées tandis que les tombes elles-mêmes se cachaient dans une vallée retirée en bordure du désert où la surveillance était facile. Resserrée entre les montagnes, cette vallée aride est impressionnante. Là, de tous côtés, s'ouvrent des tombes qui s'enfoncent parfois à plusieurs centaines de mètres sous la montagne. Les longs couloirs aboutissent à de vastes chambres soutenues parfois par d'énormes piliers. Chambres qu'il faut se représenter remplies de mobilier funéraire. Dans le coin le plus inattendu s'ouvre un nouveau couloir et de nouveaux escaliers qui descendent plus bas encore dans la montagne. Ces couloirs sont parfois coupés de puits infranchissables. Toutes les parois des couloirs comme des chambres sont couvertes de sculptures et de peintures aux vives couleurs. Certains tombeaux présentent comme un raffinement de précautions, comme celui que la reine Hatchepsout s'était fait préparer et qui s'ouvre au beau milieu d'une falaise haute d'une centaine de mètres. Tombe qui n'était accessible que par une corde suspendue dans le vide.

Les particuliers sont plus modestes par nécessité, mais le caveau qui contient le corps se dissimule le mieux possible, il s'enfonce profondément dans le rocher et le puits qui y donne accès est rempli de terre et de pierres après l'ensevelissement.

Les moyens de protection magique n'étaient pas non plus épargnés. Dès l'entrée de la tombe on menaçait des pires châtiments dans ce monde et dans l'autre ceux qui commettaient la moindre déprédatation. Dans les couloirs des tombes royales tous les génies de l'Autre Monde sont représentés pour écarter les voleurs, hommes ou esprits. Il semble même parfois qu'on en soit venu à craindre davantage les monstres infernaux qui pouvaient nuire à l'âme que les voleurs de cette terre qui pouvaient eux venir tout piller et tout emporter.

Tant de précautions de toute nature auraient dû, semble-t-il, suffire à protéger avec efficacité les morts et ce que l'on déposait avec eux dans la tombe. Mais ce n'est qu'une illusion. De telles richesses étaient ensevelies que la tentation était trop forte pour les voleurs. Il faut s'être promené dans une nécropole avant le passage des archéologues sérieux pour se rendre compte de la dévastation de ces cimetières. Les tombes sont éventrées, les murailles défoncées, les corps démembrés jonchent le sol ; ici ce sont des crânes et des tibias, là des côtes, ailleurs un tas de bandelettes qui enveloppent encore un morceau de bras. Les tombes, même dans les souterrains les plus

profonds, sont noircies par les feux qu'on y a allumés pour récupérer un peu d'or se trouvant sur les cercueils ou les objets du mobilier funéraire. Dans cet état, ces nécropoles donnent davantage l'impression d'un charnier que d'un cimetière. Une partie de cette dévastation a sûrement été causée par les archéologues du siècle passé qui pour avoir des objets de musée ne regardaient pas à tout démolir, ce qu'ils ne pouvaient pas emporter ; ce qui ne pouvait orner leurs musées ne les intéressait pas. Du reste ils ne sont pas toujours directement responsables, ils chargeaient des indigènes de leur apporter les objets sans s'inquiéter de la manière dont ils s'y prenaient. Les voleurs modernes ont continué ce travail. Sachant la valeur qu'ils pouvaient retirer de belles antiquités, ils se sont mis en chasse et ont ramassé tout ce qu'ils ont pu, sans prendre le moindre soin des constructions et des objets qui ne pouvaient se vendre. Leurs déprédatations ont dû être importantes.

Mais là où nous pouvons à peu près nous rendre compte de la situation il y a un siècle, nous voyons qu'elle n'était pas beaucoup plus brillante. Les grands coupables ne sont point les modernes ; avant eux le mal était déjà fait en grande partie. Ce sont surtout les voleurs d'autrefois qui ont mis tout ce désordre, qui ont tout saccagé sans le moindre respect. Les archéologues modernes, que certaines âmes sensibles traitent volontiers de sacrilèges, sont au contraire des restaurateurs qui, dans ce chaos, mettent un peu d'ordre et de décence. Ils emportent bien des objets, mais c'est le seul moyen de les mettre à l'abri de nouvelles déprédatations.

Ce n'est pas dans le but de laver les archéologues d'une accusation injuste que je veux parler des divers documents qui nous montrent que dans l'antiquité déjà tous les ravages étaient faits dans les nécropoles. Mais en suivant les voleurs d'autrefois nous pourrons pénétrer un peu dans l'intimité de ces gens qui nous semblent si lointains, et que nous avons de la peine à nous figurer vivants. Volontiers nous nous les représenterions toujours momifiés tels qu'ils sont maintenant derrière les vitrines des musées.

Autant que faire se pourra, je laisserai parler les documents eux-mêmes, ils n'en seront que plus éloquents. Les documents que j'apporte ici datent de bien des époques et se rapportent à des endroits bien différents aussi. La plus grande partie, il est vrai, concernent la nécropole thébaine, celle que nous connaissons le mieux et qui nous a livré le plus de documents de tous genres. Les plus intéressants

appartiennent aussi à la fin du Nouvel Empire ou, pour parler un langage moins sybillin, au douzième siècle avant l'ère chrétienne.

Pour plus de commodité, je divise ces documents en deux catégories : les documents archéologiques et les documents écrits. Ces derniers forment la partie la plus intéressante et la plus importante de notre documentation. Nous avons quelques textes littéraires, mais surtout un bon nombre de pièces d'archives concernant des procès intentés à des pillieurs de tombes.

Sous le terme de documents archéologiques, je range les indications qui nous sont fournies par les détails observés durant la fouille des monuments, dans le cas particulier des tombes, et par les indications que peuvent nous fournir les objets trouvés, indications qui nous sont en général données par de courtes inscriptions qui se trouvent sur ces objets. Ceux-ci pourraient par conséquent être aussi comptés parmi les documents écrits, mais ils en diffèrent trop profondément et mieux vaut les étudier avec les documents archéologiques dont ils se rapprochent davantage. C'est par ceux-ci que nous commencerons notre étude.

* * *

A quelques kilomètres au sud du Caire, à la limite du désert libyque, sur les hauteurs qui bornent la vallée du Nil, se trouvent les pyramides. Près de Guizeh ce sont les trois grandes, les trois célèbres. Une dizaine de kilomètres plus au sud nous avons le groupe des pyramides de Saqqarah. La plus connue est celle qu'on appelle pyramide à degrés à cause de sa forme particulière, c'est aussi la plus ancienne. Les fouilles pratiquées ces dix dernières années par le Service des antiquités nous ont révélé les restes importants des plus anciens monuments de pierre que nous connaissions en Egypte. Ils datent de la troisième dynastie, soit vers 3000 avant notre ère. Ils sont d'une architecture singulière dont nous n'avons nul autre exemple en Egypte. La pyramide elle-même et ses caveaux étaient connus depuis longtemps. On avait même relevé, dans les chambres qui précèdent le caveau funéraire, les traces du passage d'artistes égyptiens du VI^e ou VII^e siècle avant notre ère qui étaient venus dans cet antique monument pour relever des modèles de dessins qui leur semblaient intéressants et qu'ils ont sans doute reproduits pour quelque particulier de la région. A l'intérieur de la pyramide on a même dégagé le couloir étroit pratiqué par un voleur ancien pour pénétrer jusqu'aux salles se où trou-

vaient les richesses. Ce voleur a probablement travaillé peu de temps après l'ensevelissement du roi. A l'intérieur de l'enceinte qui entoure la pyramide se trouvait un second tombeau dont les dispositions intérieures répètent exactement celles de la pyramide. La superstructure seule varie; dans ce tombeau elle se noie dans le puissant mur d'enceinte. Lors des fouilles, très rapidement, le chef de chantier, M. Firth, découvrit les traces du passage d'un voleur. Au travers des constructions, particulièrement dans les blocages, il s'était taillé un petit couloir juste suffisant pour lui permettre d'avancer. Ce voleur se dirigeait avec trop de sûreté vers le but pour ne pas avoir opéré peu d'années après la construction de l'édifice, à laquelle il avait sans doute collaboré. C'est peut-être même quelques semaines après l'ensevelissement du roi Zeser qu'il a commencé son travail. L'appât des grandes richesses ensevelies avec le roi le soutenait dans son labeur de titan. Sa déception, en arrivant enfin au but où il ne trouva qu'un caveau vide, ne dut avoir d'égal que celle de l'archéologue qui, après des semaines de travail et cinq mille ans après le voleur, trouva lui aussi une tombe achevée et fermée avec le plus grand soin, violée par un voleur, mais qui semblait bien n'avoir jamais rien contenu.

Puisque nous parlons de tombes royales, c'est le moment de dire quelques mots des tombes des rois du Nouvel Empire. J'ai déjà mentionné qu'elles se trouvaient dans ce que l'on appelle la Vallée des rois. A la fin du siècle dernier toutes celles que l'on connaissait étaient entièrement dépouillées et les inscriptions de voyageurs grecs dans plusieurs d'entre elles nous apprenaient qu'aux premiers siècles de notre ère elles étaient accessibles à quiconque. En 1881 le monde apprit avec étonnement que l'on venait de trouver les corps momifiés de bon nombre des grands rois du Nouvel Empire⁽¹⁾. Ils étaient entassés pêle-mêle avec des corps de prêtres dans une grande tombe soigneusement dissimulée au pied de la falaise qui entoure le temple de Deir el Bahari⁽²⁾. Les Arabes modernes avaient naturellement précédé les archéologues et c'est grâce aux objets provenant de là et mis en vente par eux que l'éveil fut donné. Non seulement la tombe livra les corps des rois, mais, inscrits sur les bandelettes qui enveloppaient les corps, on trouva les procès-verbaux des réparations faites aux momies et les diverses translations opérées de tombe en tombe à

⁽¹⁾ Pour les circonstances de la découverte de Deir el Bahari, voir MASPERO, *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 2^e éd., p. 344 ss. — ⁽²⁾ Cf. une vue du site dans BREASTED (trad. Ranke), *Geschichte Ägyptens*, 2^e éd., Abb. 179.

la fin du Nouvel Empire avant qu'on les groupât tous dans la cachette de Deir el Bahari. Tant que les rois furent assez puissants ils réussirent tant bien que mal à préserver les tombeaux de leurs prédécesseurs. Même sous ces rois des vols importants durent avoir lieu, bien que nous n'en ayons que des preuves indirectes. A la fin de la XX^e dynastie le pouvoir royal diminua grandement. Ce fut alors le pillage le plus éhonté de tout ce qui restait. Quelques voleurs furent pris et exécutés, mais la plupart échappèrent à toute recherche. A la fin de la XX^e dynastie, tant dans les nécropoles royales que dans celles des simples particuliers, il ne devait guère rester de tombes intactes. Seules celles que les circonstances ou le hasard avaient mieux dissimulées avaient échappé aux visites intéressées des voleurs. La tombe de Toutankhamoun, si fameuse, est du nombre, et pourtant fort peu de mois après l'ensevelissement du roi elle avait été ouverte et les voleurs avaient emporté les petits objets les plus précieux. Les inspecteurs l'avaient remise en ordre et refermée et, peu après, les décombres provenant de la construction d'une autre tombe étaient venus dissimuler, mieux qu'on ne l'aurait fait volontairement, l'entrée de la tombe. Ce n'est que quelques millénaires plus tard que le hasard de fouilles bien conduites amena au jour cette moisson merveilleuse d'objets de tous genres.

Sous la XXI^e dynastie, lorsque les grands prêtres d'Amoun se furent emparés de la royauté, ils cherchèrent à remettre un peu d'ordre dans ce chaos. Ils recueillirent les quelques objets qui restaient du mobilier funéraire des différents rois, recueillirent surtout les corps dont certains étaient en piteux état, réparèrent ce qui était réparable et mirent ces restes dans des tombes plus faciles à surveiller. Ils les groupèrent d'abord dans quelques tombes de la Vallée des Rois. Au début de ce siècle on trouva une de ces cachettes dans la tombe du roi Amenophis II. Ces restes même devaient encore tenter les voleurs ; il fallut déplacer à plusieurs reprises ces rois. Les procès-verbaux inscrits sur les bandelettes des momies nous donnent tous ces détails. C'est Hrihor, le premier des grands prêtres rois, qui fit restaurer par exemple les momies de Seti I^{er} et de son fils Ramsès II⁽¹⁾ et avec d'autres momies royales on les déposa dans la tombe de Seti I^{er}, l'une des plus grandes de la Vallée des Rois. Ceci se passait la sixième année de son règne vers 1100, soit un siècle et demi et deux siècles après la mort de ces deux puissants rois. Dix ans

(1) Cf. MASPERO, *Guide*, p. 393.

plus tard, les voleurs ayant dû passer par là, on transporte toutes les momies qui se trouvaient chez Seti I^{er}, dans la tombe de la princesse Anhapou. Une dizaine d'années plus tard, sous le roi Pinozem, tout est à recommencer et les momies déménagent dans la tombe du roi Amenophis I^{er}. Quelques années plus tard encore, à un moment que nous ne pouvons pas préciser exactement, toutes les momies que l'on trouva encore dans la Vallée des Rois furent déposées en grand secret dans la cachette de Deir el Bahari, où elles restèrent jusqu'à la fin du siècle dernier.

Certaines des momies royales nous montrent dans toute son horreur le travail des pillards⁽¹⁾. De la momie de Thoutmosis III, par exemple, on ne trouva lors des inspections que la partie supérieure du corps ; des bois et des chiffons remplaçaient ce qui manquait afin de donner à l'ensemble l'apparence d'un corps intact. La momie de Seti II est plus éloquente encore. La tête est coupée, les bras sont arrachés à la hauteur de l'épaule. L'avant-bras droit et la main gauche sont perdus. Pour arracher plus rapidement tous les bijoux qui se trouvaient sur le corps du roi les voleurs ont tout coupé.

Un exemple assez récent nous montrera mieux l'histoire d'une tombe et ses rapports avec les voleurs⁽²⁾. Cette tombe a été découverte en 1929 par la mission archéologique du Metropolitan Museum de New-York, dirigée par M. Winlock. En dégageant complètement les abords de l'enceinte du temple de Deir el Bahari, les ouvriers trouvèrent l'entrée de cette tombe encore murée. On descend par un puits peu profond, les couloirs et les chambres ont une quarantaine de mètres de long, ils font des coudes assez prononcés. En plein milieu ils sont coupés par un grand puits de cinq mètres de profondeur qui intercepte toute communication entre la partie antérieure et la partie postérieure de la tombe. C'est là que fut ensevelie, vers 1440 av. J.-C., la reine Meritamoun, fille du roi Thoutmosis III. Sa momie reposait à l'intérieur de trois cercueils ; le plus grand, magnifiquement travaillé, était recouvert d'or intérieurement et extérieurement comme celui de Toutankhamoun. Un riche mobilier avait sans doute été déposé avec elle dans la tombe. Sous la vingtième dynastie probablement, ou plus tôt encore, les voleurs entrèrent dans la tombe et la pillèrent consciencieusement. Ils arrachèrent toutes les feuilles d'or qui recouvraient les cercueils. Dans leur hâte, ils

⁽¹⁾ MASPERO, *Guide*, p. 396 ss. — ⁽²⁾ *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, New-York, sect. 2, nov. 1929, p. 19 ss.

mirent en pièces le cercueil intermédiaire et partirent en emportant tout ce qui avait quelque valeur. Sous le roi Pinozem, les inspections faites dans les différentes parties de la nécropole révélèrent le désastre. On le répara tant bien que mal. On emmaillotta à nouveau la momie que les voleurs avaient dû abandonner dans un coin de la tombe. Sur les bandelettes on inscrivit le procès-verbal de l'opération. On passa une couche de peinture sur le cercueil intérieur et on le remit dans le très grand cercueil extérieur qui restait intact, bien que privé des feuilles d'or et des incrustations de pierres précieuses qui le recouvriraient. Le deuxième cercueil était irréparable, on jeta dans un coin les quelques débris qui en restaient et l'on referma la tombe avec soin. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Une génération plus tard le souvenir de cette tombe n'était pas complètement perdu dans la nécropole. L'un de ceux qui avaient fait les réparations dut en transmettre ce qu'il en savait à l'un de ses fils, entrepreneur de pompes funèbres. Il savait où se trouvait l'entrée, mais il n'y était jamais allé. A la mort de la princesse Entiouni, fille du roi Pinozem — celui qui avait fait restaurer la tombe de la reine Meritamoun — cet entrepreneur décida d'utiliser à nouveau la tombe de la reine. C'était faire les choses à peu de frais et tout le bénéfice était pour lui. Le jour de l'ensevelissement on vida le puits d'entrée, on perça une ouverture dans le mur de briques qui obstruait le couloir d'accès et les ouvriers descendirent le corps de la princesse qui reposait dans trois cercueils de bois peint, recouverts à certains endroits d'ornements d'or. Appelons si vous le voulez bien les deux ouvriers qui firent le travail Akhmed et Mohamed comme des Egyptiens d'aujourd'hui. Akhmed marche en tête. Les cercueils sont lourds et ils n'avancent qu'avec peine. Tout à coup Akhmed s'arrête, il a failli tomber dans le puits qui coupe en quelque sorte la tombe en deux. Cet obstacle n'était pas prévu au programme. On ne s'en souvenait plus et personne n'avait fait l'inspection de la tombe avant l'ensevelissement. Le puits a quatre mètres de large ; pour le franchir il faudrait de bonnes poutres. Que faire ? Nos deux hommes discutent gravement et pour finir Akhmed charge son compagnon Mohamed d'aller vite dans les environs trouver le bois nécessaire. Pendant qu'il est seul, avec l'habileté d'un vieux professionnel il arrache aux couvercles des trois cercueils toutes les incrustations d'or sans s'inquiéter des petits débris qui jonchent le sol. Il était en train de dissimuler son butin dans ses habits au moment où, de l'entrée de la tombe, Mohamed

lui crie qu'il n'a trouvé aucune poutre de longueur suffisante. Akhmed n'insiste pas. Puisque le puits est infranchissable, ils peuvent tout aussi bien se borner à occuper la partie antérieure de la tombe. Nul n'y verra rien. Les cercueils restent là où ils les ont déposés provisoirement et nos deux hommes apportent les paniers et les coffrets qui forment le mobilier funéraire et les disposent le long du couloir. Quand tout y est, ils referment l'entrée avec un petit mur de briques, remplissent le puits de terre et s'en vont avec le sentiment du devoir accompli. C'est dans cet état que la tombe a traversé les siècles et les observations minutieuses et sagaces des fouilleurs leur ont permis de reconstituer en toute sûreté ce petit roman.

Nous venons de voir une tombe réemployée, c'est un exemple entre mille, plus intéressant que d'autres parce que nous pouvons en suivre de plus près les détails. Souvent aussi les objets qui provenaient du pillage d'une tombe rentraient dans le commerce quand ils n'étaient pas trop compromettants et qu'il n'était pas possible d'en tirer parti autrement. Ils servaient alors à des morts nouveaux. Les simples particuliers ne faisaient en cela qu'imiter les rois qui ne se gênaient pas d'usurper les statues et les monuments de leurs prédécesseurs en se bornant à effacer le nom du premier possesseur pour y graver le leur. Deux petits exemples suffiront à illustrer ces réemplois d'objets du mobilier funéraire.

La grande prêtresse Ankhnesneferybré, du Ve siècle avant notre ère, s'était fait faire un sarcophage de granit noir magnifiquement travaillé et couvert d'inscriptions⁽¹⁾. Il se trouve aujourd'hui au British Museum, après avoir été ramené en France en même temps que l'obélisque qui orne la place de la Concorde par les officiers français qui l'avaient trouvé dans une tombe toute proche du temple de Deir el Médineh. L'examen des inscriptions de ce sarcophage nous apprend qu'il a été réemployé aux environs du début de l'ère chrétienne par un prêtre de la région qui s'est ainsi procuré sans grands frais quelque chose de magnifique. Il s'est borné à ajouter une ligne d'inscriptions nous donnant son nom et ses titres. Dans les inscriptions religieuses qui couvrent le sarcophage, il a même pris la peine de corriger tous les pronoms féminins qui s'appliquaient à la prêtresse en pronoms masculins, afin que ces textes lui soient utiles à lui dans l'Autre Monde. Il n'a pourtant pas joui complètement de son vol, car

⁽¹⁾ Fouilles de l'Institut français. Rapports préliminaires (1928) T. VI, 3 : NAGEL, *Deir el Médineh (Nord)*, p. 15 ss.

au moment de la trouvaille sa tombe à lui était aussi pillée.

Un dernier exemple encore⁽¹⁾. Sur une momie trouvée intacte à Deir el Médineh par l'Institut Français se trouvait un magnifique scarabée de pierre dure portant encore des traces de dorure. L'inscription gravée au revers montrait clairement que le nom d'un premier possesseur avait été gratté pour être remplacé par celui de Sennefer, sur la poitrine duquel nous l'avons trouvé. Ce nom étant assez court on n'avait pas pris la peine d'effacer la fin du premier nom.

Ces exemples suffiraient amplement à nous montrer le peu de respect que les anciens Egyptiens avaient pour les morts ou plus exactement leur cupidité qu'aucun sacrilège ne retenait. Les textes qui nous parlent de ces vols ont plus de saveur encore et il est bon d'y puiser quelques exemples typiques pour bien pénétrer dans la vie de ces gens d'autrefois.

* * *

Les textes purement littéraires ne peuvent nous donner des détails très concrets ; ils se bornent à faire des constatations générales sur l'instabilité de toute chose. Même ceux qui s'étaient construit de magnifiques tombeaux ne peuvent en jouir en paix. C'est pour ces auteurs un thème courant qu'ils se bornent à indiquer. Leurs auditeurs ou leurs lecteurs avaient sous les yeux trop de tombes éventrées et pillées pour qu'il fût nécessaire d'insister longuement.

Ceux qui ont bâti en granit,
 ceux qui ont construit une salle (?) dans leur pyramide,
 ceux qui ont fait quelque chose de beau en un beau travail,
 lorsque les constructeurs sont morts (*lit* : sont devenus des dieux)
 leur table d'offrande reste vide
 tout comme celle du malheureux qui est mort au bord du fleuve
 sans laisser de descendance. ⁽²⁾

On ne parle dans ce texte que de privation des offrandes, mais le pillage de la tombe peut se supposer aussi. D'autres textes ne laissent aucune hésitation :

Ceux qui étaient dans leurs tombeaux (*lit* : place pure)
 on les jette sur le sol.
 Ce qui était le secret des embaumeurs
 est à la vue de tous. ⁽³⁾

(1) *Fouilles de l'Institut français. Rapports préliminaires*, (1928), t. VI, 2 : BRUYÈRE, *Deir el Médineh*, p. 53 ss., pl. VII. — (2) « Lebensmüde », Berlin. Pap. 3024, l. 60 ss. — (3) « Admonitions », Leyde. Pap. 344, Ro. IV, 4 et VI, 14.

Ailleurs le même auteur se plaint de la sorte :

Ceux qui possédaient un tombeau (*lit* : les maîtres d'une place pure) sont jetés sur le sol,
et celui qui n'avait pas de quoi se faire un cercueil
repose maintenant dans un sarcophage.⁽¹⁾

Le thème est si courant que même les harpistes l'utilisent dans les chants qu'ils chantent lors des banquets. En montrant la vanité des précautions contre la mort, ils veulent inviter leurs auditeurs à jouir plus pleinement du moment présent.

Les rois (*lit* : les dieux) qui vivaient autrefois et qui reposent dans leur pyramides, de même que les nobles et les bienheureux qui sont ensevelis dans leurs pyramides leurs places ne sont plus,

et, parlant des sages dont les paroles sont encore dans toutes les bouches, il ajoute :

leurs murs sont détruits,
leurs tombeaux (*lit* : leurs places) ne sont plus,
ils sont comme s'ils n'avaient jamais existé.⁽²⁾

On le voit, il n'y a là rien de très sensationnel, mais il était bon d'apporter aussi ce témoignage éloquent dans sa brièveté.

Mais nous avons mieux comme documents écrits et nous avons surtout des détails plus pittoresques sur les méfaits des voleurs dans la nécropole thébaine⁽³⁾. Nous possédons plusieurs papyrus qui sont des pièces d'archives provenant de procès intentés à des bandes de voleurs qui exerçaient leur activité vers la fin du Nouvel Empire sous les derniers Ramsès, à un moment où l'autorité royale allait s'affaiblissant. Ils sont une mine inépuisable de renseignements précieux, non seulement sur les vols dans les tombes, mais aussi sur les intrigues qui se nouaient entre les différents fonctionnaires, les haines et les jaloussies qui les séparaient et les petits moyens qu'ils utilisaient pour se perdre mutuellement dans l'esprit de leurs supérieurs ou du roi. Je me bornerai à citer ce qui touche directement à notre sujet.

(1) *Ibid.*, VII, 8. — (2) « Chant du harpiste », MASPERO, *Etudes égyptiennes*, I, 178 ss ; MUELLER, *Liebespoesie*, pl. I, l. 11. — (3) Tous les textes dont il sera ici question ont été récemment édités et commentés dans PEET, *The great Tomrobberies of the twentieth Egyptian Dynasty*, Oxford 1930. Je me borne à renvoyer au texte, sans citer toujours cet ouvrage.

Ces textes sont assez clairs par eux-mêmes, ils ne nécessitent pas de longues explications.

Les procès auxquels ils se rapportent sont assez différents, les documents ne sont pas tous du même genre, qu'importe, tous nous donnent des détails pittoresques sur le pillage auquel était livrée toute la nécropole thébaine si abondante en tombeaux richement dotés. Les tombes les plus pauvres elles-mêmes n'échappaient pas à la cupidité des voleurs. Quand le mobilier funéraire n'en valait pas la peine, il y avait toujours la tombe elle-même à usurper ou à vendre à quelqu'un d'autre.

Presque tous les papyrus où nous puiserons nos renseignements se trouvent au British Museum. Ils y sont arrivés à différentes époques. Certains sont connus et étudiés depuis longtemps tandis que d'autres n'ont été publiés que récemment. Tous du reste ont vu leur étude renouvelée par une connaissance plus approfondie du menu peuple de l'ancienne ville de Thèbes.

Le plus célèbre de tous est le papyrus Abbott, il est daté de l'an seize de Ramsès IX, soit de 1226 avant notre ère. Il nous raconte toute une enquête faite dans la nécropole par le vizir Khaemouase à la suite d'une plainte d'un des officiers de la ville. Jaloux de l'autorité de son collègue chargé de la surveillance de la nécropole, il avait dénoncé des vols dont certains étaient probablement inventés de toutes pièces à moins que, chose tout aussi possible en Egypte, les enquêteurs n'aient fermé les yeux pour ne pas voir les choses les plus évidentes. Le dénonciateur citait dix tombes royales qui avaient été pillées. Il s'agissait de tombes de rois du Moyen Empire et du début du Nouvel Empire se trouvant dans la région du temple de Deir el Bahari. La visite faite, sur les dix, neuf furent trouvées ou déclarées intactes, seule celle du roi Sebekemsaf avait été visitée et dépouillée par les voleurs. Voici le rapport de la commission d'enquête au sujet de cette tombe :

On trouva qu'elle avait été visitée par les voleurs qui avaient fait un passage vers l'intérieur de la pyramide depuis la salle de la tombe de Nebamoun. Le caveau funéraire a été trouvé privé de son maître, ainsi que celui de la grande épouse royale Noubkhas, sa femme, les voleurs ayant mis la main sur eux. Le vizir et les notables examinèrent la chose et reconnurent les dégâts causés par les voleurs au roi et à sa femme. (1)

(1) *Pap. Abbott*, III, 2 ss.

Une tombe sur dix pillée, le résultat n'était pas mauvais. La commission visita par la même occasion les tombes de particuliers de la même région. Là les ravages étaient plus grands, ou en tout cas on osait plus franchement les avouer. Aucune des tombes visitée ne fut trouvée intacte :

Les tombes où reposent les morts d'autrefois, simples particuliers, hommes et femmes, on trouva que les voleurs les avaient toutes violées, arrachant les propriétaires de leurs cercueils intérieurs et les laissant sur le sol, volant tout le mobilier funéraire qui leur avait été donné, ainsi que l'or et l'argent qui se trouvait dans les cercueils. (1)

Quelques jours plus tard la même commission d'enquête se rendit dans la Vallée des Reines. La plainte désignait une tombe comme ayant été violée ; elle fut trouvée intacte et l'on constata que le voleur accusé ne connaissait aucune des tombes des reines. Dans ce cas particulier, en tout cas, on peut avoir des doutes très sérieux sur la manière dont l'enquête a été menée. Si cette année-là on nous dit que la tombe de la reine Isis était intacte, nous apprenons par un autre texte que deux ans plus tard on la trouva complètement pillée. Il est légitime de penser que le pillage devait déjà être fait au moment de l'enquête. Pour ne pas nuire à certains fonctionnaires trop négligents dans leur service, la commission ferma les yeux et préféra affirmer que la tombe était restée à l'abri des voleurs. Ce cas précis peut justifier les doutes que nous avons exprimés sur l'état des tombes royales que la commission déclare avoir trouvée intactes. (2)

Après une inspection dans la nécropole à la suite de la commission d'enquête, il faut nous approcher des voleurs eux-mêmes et assister aux interrogatoires qu'on leur fait subir. Nous avons la chance de posséder dans un autre papyrus une partie de l'interrogatoire du voleur accusé d'avoir pillé la tombe du roi Sebekemsaf et de sa femme Noubkhas. Le début est malheureusement perdu :

...nous trouvâmes le sarcophage de l'épouse royale Noubkhas, sa femme, à côté. [La porte] était protégée par un mur de pierre recouvert de mortier (?). Nous l'enfonçâmes et nous la trouvâmes comme le roi. Nous avons ouvert les cercueils extérieurs et intérieurs dans lesquels ils se trouvaient. Nous avons trouvé la noble momie de ce roi équipé comme un guerrier (?). Un grand nombre d'amulettes en forme d'œil et des ornements d'or se trouvaient à son cou. Il avait son masque d'or. La noble momie de ce roi était toute couverte d'or et son cercueil intérieur était à l'intérieur et à l'extérieur recouvert d'or et d'argent incrustés de pierres précieuses variées. Nous avons

(1) *Pap. Abbott*, IV, 1 ss. — (2) cf. PEET, *Robberies*, p. 34.

pris l'or trouvé sur la noble momie de ce dieu et sur les amulettes qui se trouvaient à son cou et sur le cercueil intérieur dans lequel il se trouvait. Nous avons trouvé l'épouse royale dans le même état et nous avons pris tout l'or que nous avons trouvé. Nous avons mis le feu à son cercueil intérieur. Nous avons volé ce que nous avons trouvé de leur équipement consistant en objets d'or, d'argent et de bronze. Nous nous le sommes partagé en huit parts.

Puis vient la liste des complices désignés par le voleur :

Ils furent examinés à coups de bâton, leurs pieds et leurs mains furent tordus, ils racontèrent la même histoire. (1)

Les interrogatoires n'allait pas toujours si facilement. N'oublions pas qu'en Egypte rien ne se passe sans le bâton, il faut aussi qu'il intervienne dans les procès pour décider les accusés à dire la vérité et toute la vérité. Un contribuable se serait cru déshonoré s'il avait payé ses impôts avant que le perceuteur n'ait commencé à distribuer les coups de bâton, à combien plus forte raison un accusé devant ses juges. C'est le procès-verbal de l'interrogation que nous avons, avec les questions et les réponses, il est sec, mais éloquent dans sa simplicité. Le scribe ne nous donne que l'indispensable :

Le brûleur de parfum Nesamoun, surnommé Thaybay, du temple d'Amoun fut amené. On lui fit prêter serment par le souverain, disant : « Si je dis des mensonges que je suis mutilé et envoyé au bataillon d'Ethiopie ».

Ils lui dirent : « Dis-moi l'histoire de votre expédition avec vos complices pour attaquer la grande tombe, lorsque vous y avez pris l'argent et que vous vous l'êtes approprié ».

Il dit : « Nous sommes allés dans une tombe et nous y avons pris quelques objets d'argent et nous les avons partagés entre nous cinq ».

On l'examina avec le bâton. Il dit : « Je n'ai rien vu d'autre que ce que j'ai dit avoir vu ».

Il fut de nouveau examiné avec le bâton. Il dit : « Halte ! je parlerai ».

Le vizir lui dit : « Quels sont les objets que vous avez emportés ? »

Il dit : « Quelques vases en argent et des pièces en or ».

Il fut de nouveau examiné avec le bâton. Il dit : « Nous avons emporté exactement le trésor que j'ai indiqué ».

Le vizir lui dit : « Dis-moi les hommes qui étaient avec toi ! »

Il dit : « Il y avait le marchand Payneferi de Merour avec les hommes dont les autres voleurs ont donné la liste ».

Il fut de nouveau examiné avec le bâton. Il dit : « Halte ! Je parlerai. Nous avons emporté de la tombe le cercueil d'argent, nous l'avons cassé et mis dans une corbeille et nous l'avons partagé entre nous cinq ».

(1) *Pap. Amberst*, II, III.

Thoutmosis, scribe de la Nécropole, dit : « La tombe dans laquelle il a pris es vases d'argent et l'équipement funéraire est une tombe, celle dans laquelle il a pris le cercueil en est une autre, cela fait deux tombes ».

Il fut examiné avec le bâton. Il dit : « Halte ! Je parlerai ». Il dit : « Cet argent, c'est là que nous l'avons pris, je n'ai rien vu d'autre ».

Il fut examiné à la verge et à la vis. Il dit : « Halte ! Je parlerai ». Il dit : « C'est l'histoire exacte de ce que j'ai fait ».

Nesamenopé, scribe de la Nécropole lui dit : « Dis-moi tous les hommes auxquels on a donné de cet argent ».

Il dit : « On en a donné au scribe Teticheri et au chef des portiers Pekaempaouba. Nous le leur donnâmes quand ils eurent entendu parler de la chose, mais ils ne sont pas allé à la tombe avec nous... »

On l'examina de nouveau. Nesamenopé, scribe de la Nécropole, lui dit : « Ainsi, la tombe où tu dis avoir pris les vases d'argent est autre que celle d'où tu dis que provenait le reste du trésor, cela fait deux ».

Il dit : « C'est faux, les vases d'argent appartenaient au trésor dont j'ai déjà parlé. Nous n'avons ouvert qu'une seule tombe ».

Il fut de nouveau examiné avec le bâton, la verge et la vis, il n'avoua rien d'autre que ce qu'il avait déjà dit. (1)

Les voleurs sont parfois plus prolixes et nous donnent des détails sur la manière dont ils ont procédé soit pour pénétrer dans la tombe, soit pour s'emparer des matières précieuses qui s'y trouvaient. Nous y voyons, entre autres, mentionnés les incendies allumés à l'intérieur des tombes avec le bois du mobilier funéraire pour récupérer un peu d'or ; incendies dont tant de tombes de la nécropole thébaine portent jusqu'à aujourd'hui les traces douloureuses :

Nous sommes entrés dans une tombe, nous avons ouvert et emporté le cercueil intérieur dont la partie supérieure était recouverte d'or. Nous l'avons arraché avec un ciseau de cuivre. Nous l'avons pris et brûlé là dans la tombe. Nous avons trouvé aussi une aiguière de bronze et deux vases de bronze. Nous les avons emporté de ce côté du fleuve et je les ai partagés avec mes compagnons. Au moment de mon arrestation le scribe de quartier Khaemope est venu vers moi et je lui ai donné les quatre *kite* d'or qui se trouvaient dans mon lot. (2)

N'est-il pas bien typique ce détail du scribe qui, au moment de l'arrestation d'un pauvre diable, réussit encore à se faire donner une somme d'or en échange sans doute de belles promesses qu'il n'aura jamais tenues.

(1) *British Museum Pap.* 10052, V, 4 ss. — (2) *British Museum Pap.* 10054, Ro. I, 8 ss.

Ne s'attaque pas toujours aux tombes n'importe qui. Il y a parfois des difficultés techniques à vaincre et il est bon que les voleurs qui sont en général des employés subalternes de la nécropole ou des temples, s'associent des hommes du métier pour leur donner un coup de main. La misère était assez grande pour que l'appât d'un gain même minime fit fléchir tous les scrupules de conscience. Nous avons ainsi la déposition d'un tailleur de pierre du temple d'Amoun qui s'est trouvé pris dans une bande de voleurs :

J'ai été vers les tombes qui sont à l'occident de la ville avec les voleurs qui étaient avec moi. Nous avons emporté l'argent et l'or que nous avons trouvé dans ces tombes et les vases d'offrande que nous y avons trouvés. J'avais mon ciseau de cuivre et nous avons ouvert le cercueil extérieur avec ce ciseau que nous avions. Nous avons emporté le cercueil intérieur sur lequel se trouvait de l'or, nous l'avons cassé et brûlé de nuit à l'intérieur de cette tombe. Nous avons emporté l'or et l'argent trouvés et nous nous les sommes partagés. (1)

Un autre auxiliaire souvent indispensable, c'est le batelier. Beaucoup des voleurs étaient des employés de la nécropole, mais nombreux étaient aussi ceux qui habitaient la ville de Thèbes proprement dite, sur l'autre rive du fleuve, la région des temples où se trouvent aujourd'hui Louxor et Karnak. Les tombes, elles, sont de l'autre côté de la vallée, au pied de la montagne. A l'aller rien de plus facile que de prendre le bac qui fait le service plus ou moins régulièrement. En passant dans la journée on n'éveille aucun soupçon. Pour rentrer dans la nuit chargé d'un riche butin il faut plus de précautions, et il est indispensable d'acheter la complaisance d'un batelier qui fera passer les voleurs sans s'inquiéter de ce qu'ils portent, à condition de recevoir une modeste gratification. Les coups de bâton arrachent facilement aux voleurs le nom du batelier complice. On l'arrête à son tour et on l'interroge pour trouver si possible, de nouveaux indices sur ce qu'ont emporté les voleurs. Ceux-ci, en effet, n'avouent de leurs méfaits que ce qu'ils ne peuvent pas cacher :

On amena le pêcheur Penekhtenopé. Il prêta serment de ne pas dire de mensonges. Ils lui dirent : « Quel est l'histoire de votre expédition contre la grande tombe en compagnie des voleurs qui étaient avec toi ? Etais-tu avec eux comme passeur ? »

(1) *British Museum Pap.* 10054, Ro. II, 8 ss.

Il dit : « J'ai transporté les voleurs depuis le district du Faucon et je les ai amenés sur cette rive ».

Ils lui dirent : « Qui et qui y avait-il ? »

Il leur donne la liste des hommes qu'il a fait passer de la rive occidentale vers la ville au retour d'une de leurs expéditions.

Ils lui dirent : « As-tu vu ce qu'ils portaient ? »

Il dit : « Je ne l'ai pas vu ».

On l'examina de nouveau avec le bâton. Il dit : « Je ne mens pas, je ne l'ai pas vu ».

Le vizir et la cour lui dirent : « Quelle sorte de fardeau avaient-ils sur le dos ? »

Il dit : « Leurs affaires étaient sur leurs dos, mais je ne les ai pas vus ». (1)

Au milieu de tous ceux qui sont appréhendés et interrogés il y en a aussi qui n'ont pas été mêlés à ces vols et qu'une dénonciation mensongère a seule fait inculper. Il se pourrait aussi que ce soient des voleurs plus stoïques qui savent tenir leur langue même lorsque pleuvent les coups de bâton :

Le prêtre Pewench du temple de Mout fut amené. On lui fit prêter serment disant : « Si je mens, que je sois mutilé et placé sur le pal ». Ils lui dirent : « Qu'as-tu à dire ? » Il dit : « Je n'ai vu personne, je vis dans une petite maison appartenant au temple de Mout ». On l'examina avec le bâton, mais il n'avoua rien ». (2)

Il y en a même que l'on reconnaît innocents, mais ils doivent être l'infime minorité, car tous ceux qui se faisaient prendre avaient plus d'un vol sur la conscience et les innocents sont ceux contre lesquels on ne peut relever aucune charge précise et qui n'avouent rien.

Ces interrogatoires ne nous apprennent pas seulement les vols dont se sont rendus coupables ces hommes, on nous donne parfois la liste longue et détaillée des objets volés et des grammes d'or qui sont devenus la propriété de chacun des complices. Nous avons même pour un procès la liste de toutes les personnes auxquelles chacun des voleurs a remis de l'or, de l'argent ou des objets volés. Ce sont surtout des gens de petite condition, mais on y trouve aussi les noms de quelques prêtres et de quelques fonctionnaires royaux qui ont dû se trouver bien gênés d'être ainsi mêlés à ces histoires un peu louches. Mais ce n'était ni la première ni la dernière fois, et nul ne

(1) *British Museum Pap.* 10052, XIV, 10 ss. — (2) *British Museum Pap.* 10052, XI, 17 ss.

devait s'en étonner. Les fonctionnaires plus haut placés ne devaient pas être à l'abri de tout soupçon, mais ils ne se mêlaient qu'aux vols de plus grande envergure et prenaient mieux leurs précautions. Ils laissaient au menu peuple le soin de piller au détail les tombes dans lesquelles siècle après siècle on continuait à déposer en abondance les objets précieux.

Nous n'avons de documents que pour un très petit nombre de procès de voleurs et tous ceux que nous avons sont à peu près contemporains. Le hasard seul les a fait parvenir jusqu'à nous. Combien de procès ont eu lieu dont nous n'avons pas la moindre trace et surtout combien de vols se sont commis dans les tombes sans que la justice intervienne. Au moment où le Nouvel Empire s'effondrait dans l'anarchie et succombait sous les coups des rois d'Ethiopie, il ne devait pas rester beaucoup de tombes intactes dans toute la nécropole thébaine, beaucoup avaient déjà eu deux ou trois propriétaires, en attendant l'époque grecque où les entrepreneurs utilisèrent les anciennes tombes comme catacombes en y empilant à bon compte es corps momifiés de leurs concitoyens.

* * *

Les fouilles qui sont faites depuis un siècle dans la nécropole thébaine ont mis à jour des milliers de tombes. Beaucoup sont anonymes, mais beaucoup aussi, au milieu des peintures dégradées ou aussi fraîches qu'au premier jour qui couvrent les parois, ont gardé le nom de leur propriétaire ou de leurs possesseurs successifs. Mais celles qui sont parvenues intactes jusqu'à nous pourraient se compter sur les doigts de la main. Ainsi dans la nécropole de Deir el Médineh qui forme un petit monde à part, sur près de trois cents tombes découvertes, trois seules étaient intactes. Et pourtant là étaient ensevelis des gens modestes qui n'avaient pas les moyens de déposer avec leurs morts beaucoup d'objets très précieux. Malgré cela, ils n'ont pas été préservés du pillage. Dans ces conditions on comprend facilement qu'il a fallu presque un miracle pour qu'une tombe royale parvienne presque intacte jusqu'à nous. Les richesses fabuleuses déposées dans le tombeau de Toutankhamoun expliquent mieux que de longs raisonnements pourquoi toutes celles des autres rois ont été mises à sac. C'était une tentation trop forte mise à la portée de gens perpétuellement dans la misère. Quand il n'est plus resté dans ces tombes que

les corps, on les a empilés dans une cachette. Privés des richesses qu'ils avaient cru pouvoir emporter avec eux dans l'Autre Monde, il a fallu l'intérêt suscité à l'époque moderne par les antiquités pour qu'on les sortît de leur cachette, et le pillage a repris de plus belle ; pillage par les indigènes avides de s'enrichir, ou pillage par les Européens désireux d'orner leurs musées. Mais étude aussi d'un passé qui peu à peu ressuscite très vivant devant nos yeux, étude d'un passé qui s'anime de tous les lambeaux échappés aux voleurs de tous les siècles.

La Chaux du Milieu, mai 1932.

Géo NAGEL.
